

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL  
D'ACTION SOCIALE

Séance du 2 avril 2025,

L'an deux mil vingt-cinq, deux avril à 18h00, le conseil d'administration du CCAS de Champagnier, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Florent CHOLAT, Président du CCAS sauf pour l'examen du Compte Financier Unique pour lequel M. SOUCHE a assuré la présidence.

Membres en exercice : 9  
Membres présents : 6  
Nombre de pouvoirs : 0  
Membres votants : 6

Date de convocation : 27 mars 2025

Présents : Florent CHOLAT, Jean Paul JULIEN, Hervé ALOTTO, Chantal BRUN, Céline GELAS, Danièle MOUREN

Absents : Carole ANDRIES, Christine CAVARRETTA, Gérard DOUGNON,

Secrétaire de séance : Danièle MOUREN

**DCCAS2025\_005 : Demande de subvention à la commune de Champagnier**

Vu le résultat du compte unique financier 2024 ;

Vu le budget du CCAS pour l'exercice budgétaire 2025 ;

Après en avoir débattu, le Conseil d'Administration décide à l'unanimité :

- **D'autoriser** le Président du CCAS à demander à la commune de Champagnier une subvention de **32 000,00 €** pour l'exercice budgétaire 2025.

**MODALITÉS DE VOTE : 6 POUR / 0 CONTRE / 0 ABSTENTION**

Florent CHOLAT  
Président de séance  
séance



Danièle MOUREN  
Secrétaire de



Certifié exécutoire compte-tenu de la  
Transmission en préfecture le : 11 AVR. 2025  
Publié : 11 AVR. 2025